

LÉGALES

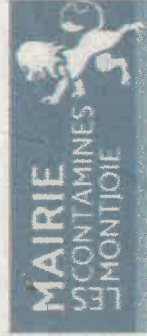
En application de l'arrêté du 19 novembre 2025 (NOR : MICE2526975A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif aux caractères (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0189 euros HT pour l'année 2026. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

✉ annonces@lemessagerpublicite.fr

04 50 71 16 16

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



Commune des Contamines-Montjoie

DELIBERATION

La commune des Contamines-Montjoie porte actuellement une réflexion sur la publicité extérieure dans une optique de protection du paysage et du cadre de vie. Le Conseil Municipal a donc délibéré le 22/09/2026 afin de prescrire l'élaboration du Règlement Local de Publicité.

Cette délibération comporte les objectifs de la collectivité en matière de publicité extérieure et les modalités de concertation.
La commune vous informe que cette délibération sera affichée durant un mois en mairie. Pour toute information sur le projet, merci d'adresser vos demandes en Mairie, auprès du service foncier et juridique (foncier@mairie-lescontamines.com).

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS AU PUBLIC

**OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
REVISION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Par arrêté n° 2026.218 en date du 14 septembre 2026, Monsieur le Maire de la commune de Vétraz-Monthoux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du conseil municipal le 18 mai 2026.

A cet effet, Madame Sophie BEZAULT, Entrepreneur individuel (urbanisme et foncier), a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble et Madame Denise LAFFIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléante. L'enquête se déroulera à la Mairie de Vétraz-Monthoux (2, chemin des Erables), du **lundi 19 octobre 2026 au mercredi 18 novembre 2026 inclus** soit trente et un (31) jours, aux jours et heures habituels d'ouvertures (les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00) et le samedi de 9h00 à 12h00). Madame la commissaire enquêteur recevra à la Mairie de Vétraz-Monthoux (2, chemin des Erables) les :

- **Lundi 19 octobre de 9h00 à 12h00,**
- **Samedi 31 octobre de 9h00 à 12h00,**
- **Jeudi 12 novembre de 14h00 à 17h00,**
- **Mercredi 18 novembre de 14h00 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme arrêté pourront être consignées :

- Sur le registre ouvert à cet effet, qui sera tenu à la disposition du public à la mairie de Vétraz-Monthoux, 2 chemin des Erables – 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX ;
- Par courrier « A l'attention de Madame Sophie BEZAULT, Commissaire-Enquêteur », à l'adresse suivante : Mairie de Vétraz-Monthoux – 2 chemin des Erables – 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX

• par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-7603@registre-dematerialise.fr sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7603/>
Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Vétraz-Monthoux (2, chemin des Erables) pendant une durée d'un an.

**S.F.A.L. SESSA
FINANCEMENT
ASSURANCE
LOCATION**

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 679 Route de Vessy - 74150 MOYE
893 003 632 RCS ANNECY

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er septembre 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social de 679 Route de Vessy - 74150 MOYE à 93 impasse de Riquellere - 38470 VINAY, à compter du 1er septembre 2026.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
La Société sera désormais immatriculée au RCS de Grenoble.

Pour avis,
Le Gérant, **Grégory SESSA**

BONNES AFFAIRES

Diffusez
votre annonce
dans le journal

Contactez notre équipe commerciale

0 800 43 68 29 Service client

**VIE JURIDIQUE
DES SOCIÉTÉS**

**CRÉATIONS/
CONSTITUTIONS**

CHALLANDE BOIS
S.A.R.L à associé unique : au capital de 2500 euros
Siège social : 807 route de Talonay 74470 - BELLEVAX
En cours d'immatriculation auprès du RCS de Thonon-les-Bains

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, à BELLEVAX en date du 28 août 2026, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination : CHALLANDE BOIS
Siège social : 807 route de Talonay 74470 - BELLEVAX
Objet :
- L'exploitation forestière et l'exercice d'activités de tous travaux forestiers, notamment de bûcheronnage, d'abattage, d'élagage, de taçonnage, de débordage, de roisement et de sylviculture ;
- L'entretien, l'aménagement, la gestion et la valorisation de forêts, bois, parcelles forestières et espaces naturels

- l'achat, la vente, le négoce, le transport et la commercialisation du bois sous toutes ses formes, dans le prolongement des activités forestières exercées par la société ;
- la location de matériels forestiers, agricoles, de maintenance et de travaux publics, dans le prolongement des activités exercées par la société ;
- la réalisation, au profit de personnes privées ou publiques, et notamment de collectivités publiques, de toutes prestations et travaux se rapportant aux activités forestières, agricoles, sylvoécoles ainsi qu'à l'entretien, l'aménagement et la gestion des espaces naturels
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 2500 euros en numéraire, libéré capital libéré en totalité
Gérant : Monsieur Lucas CHALLANDE demeurant 807 route de Talonay 74470 - BELLEVAX Gérant associé
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS ou les statuts seront déposés.
La Gérance.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/09/2026, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI BEVU
Forme : SCI
Capital social : 1 000 €
Siège social : 1707 Boulevard du Général Dessaix, 74200 THONON-LES-BAINS

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par location rue de tous biens et droits immobiliers, notamment de locaux à usage commercial, professionnel ou d'habitation, et plus généralement toutes opérations civiles s'y rattachant directement ou indirectement.
Gérance : M. Yann BECRET demeurant 17 Boulevard du Général Dessaix, 74200 THONON-LES-BAINS
Mme Thi Quynh VU demeurant 17 Boulevard du Général Dessaix, 74200 THONON-LES-BAINS
Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément unanime des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS

**ARCANE JURIS
Avocats**
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

AR Immo

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 288 chemin Impérial Les Granges - 74110 MORZINE
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Pierre en Faucigny du 22 septembre 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : AR Immo
Siège social : 288 chemin Impérial - Les Granges - 74110 MORZINE
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Objet social :
- L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de ses capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;
- La propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, contrats et produits de capitalisation, d'assurances-vie, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, par voie d'achats, d'échanges, d'apports de souscriptions, donations ; Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou favorisant le développement de ce caractère civil de la société.

Gérance :
Monsieur Alain RULLAND demeurant 288 chemin Impérial - Les Granges - 74110 MORZINE
Monsieur Arthur RULLAND demeurant 272 route de la Jumbaz, 74430 SEYTRoux
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Agrément requis dans tous les cas.
Agrément des associés donné dans la forme et les conditions d'une assemblée générale extraordinaire.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS.

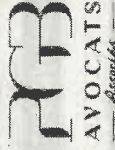
Pour avis
La Gérance



95 rue Mollière 69003 LYON
9A av. du Général de Gaulle
74200 THONON LES BAINS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 22/09/2026, il a été constituée une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : IMMOCO2
Siège social : 20 rue des Chevresses - 74200 THONON-LES-BAINS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS
Capital : 10 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire,
Objet : acquisition, administration et exploitation de tous biens immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire
Gérance : Aline HOMINAL demeurant à PUBLIER (74500), 200 route des Bois Bernard et Michael BAVOUX demeurant à PUBLIER (74500), 244 route des Tattes ;
La cession est libre entre associés, toute autre transmission est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.



POLLIEN GIRAUD BIRMELE
10 Ter, Rue de l'Europe - Le Vertillis
74200 THONON-LES-BAINS

AVIS

DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 19/09/2026 de la société "ZANINI CHARPENITE" ZANINI CHARPENITE
FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
APPORTS : 1.000,00 € en numéraire
SIÈGE : 52 Impasse de la Minoterie à 74800 AMANCY
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
• L'étude, la conception, la réalisation et le montage de tous ouvrages de menuiserie, charpente, isolation, l'agencement, la décoration et l'entretien de tous ouvrages du bâtiment ;
• Tous travaux de couverture, zinguerie et ferblanterie.
GÉRANCE : Monsieur Valentin ZANINI, demeurant 114 Cirs des Bleuets à 74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY.
DURÉE : 75 années
R.C.S. : ANNECY, Haute-Savoie.

Pour avis,
La Gérance

FRÉMONT - DULAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à TANNINGES en date du 24/09/2026 il a été constituée une société à S.A.S., présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FRÉMONT - DULAC
Siège social : 1132 route de Chevaly 74440 TANNINGES
Objet :
Toutes activités de restauration, crêperie, sandwicherie, snacking, avec ou sans vente de boissons alcoolisées.
Créerie et Restauration rapide,
- Vente d'articles divers
- Débit de boissons
- Organisation spectacle et événement
- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous les moyens ou sous quelque forme que ce soit à toutes sociétés créées ou à créer ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1000,0 euros
Président : Vincent FREMONT
Transmission des actions: La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital a lieu ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY.
Pour avis et mention, la gérance



POLLIEN GIRAUD BIRMELE
10 Ter, Rue de l'Europe - Le Vertillis
74200 Thonon-les-Bains

MFJP

Société par actions simplifiée
Au Capital de 5.000,00 €
Siège social :
74200 THONON-LES-BAINS
13 Place des Arts
R.C.S. THONON-LES-BAINS
840 315 121 - 2018 B 00438

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant délibération de l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire tenue le 16 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société de 74200 THONON-LES-BAINS, 13 Place des Arts, à 81100 CASTRES, 173 Avenue du Sidobre, à compter rétroactivement du 1er août 2026.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASTRES, l'an.

Pour avis,
La Présidente



collectivités | mairies | préfectures

Il's nous font confiance
+ de 1670 enquêtes publiques par an dans nos titres
+ de 920 collectivités et entreprises

Vous aussi optez pour PROXI TERRITOIRES



CONTACTEZ NOTRE SERVICE DES ANNONCES LÉGALES
✉ annonces@lemessagerpublicite.fr 04 50 71 16 16